

<p style="text-align: center;">COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MEZIERES LEZ CLERY</p>

Séance du 21 avril 2011

Date de convocation: le 14 avril 2011

L'an deux mille onze, le vingt et un avril à vingt heures trente, s'est réuni le Conseil Municipal dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Daniel LELAIT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11

Etaient Présents : Daniel LELAIT, Charlette ROUSSEL, Danielle COROLEUR, Jacques DUFOURNIER, Nicole BOURGOIN, Marie-Edith MERCIER, Jean-Claude KERVELLA, Micheline LINGER, Eric MAINARDI, Nathalie RIETH, Martine BAUDOIN

Etaient absents : Rémi JAVOY, Olivier BOIS, Fabienne SIONNEAU, Christophe DESCHAMPS.

Pouvoirs : Christophe DESCHAMPS donne pouvoir à Nicole BOURGOIN.
Fabienne SIONNEAU donne pouvoir à Charlette ROUSSEL

Nathalie RIETH a été nommé secrétaire

Ordre du jour

- Approbation de la réunion de Conseil Municipal du 10 mars 2011

Délibérations :

- Vote des taux d'imposition pour l'année 2011
- Décisions modificatives,
- Demande de subvention Cœur de Village,
- Modification du tableau des effectifs.

Point sur les commissions

Questions diverses

La séance est ouverte par l'approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 10 mars dernier.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour.

Délibérations

- **Impôts locaux - vote des taux 2011:**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-29, L. 2311-1 et suivants, L. 2312-1 et suivants, L. 2331-3,

Vu le Code général des impôts et notamment ses articles 1636 B sexies et 1636 B septies,

Vu la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980 portant aménagement de la fiscalité directe locale,

Vu les lois de finances annuelles,

Vu l'état n° 1259 portant notification des bases nettes d'imposition des trois taxes directes locales et des allocations compensatrices revenant à la commune pour l'exercice 2011,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,
 Décide de ne pas modifier le taux des taxes directes locales pour l'année 2011 :
 Taxe d'habitation : 10.98 %
 Taxe sur le foncier bâti : 14.14%
 Taxe sur le foncier non bâti : 44.65%

- **Décisions modificatives n°1:**

Le Conseil Municipal adopte les décisions modificatives suivantes :

Contributions directes (7311) : +5212€
 Dotation forfaitaire (7411) : +7829€
 Dotation nationale de péréquation (74127) : +2566€

Terrains (61521) : +1400,00€
 Bâtiments (61522) : +9207,00€
 CCAS (657362) : +5000,00€

- **Projet aménagement « Espace église » : demande de subvention « Cœur de Village » :**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention « Cœur de Village » auprès de la région Centre pour l'aménagement de l'espace église.

- **Maison route de Cléry (démolition et VRD) : demande de subvention « Cœur de Village » :**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention « Cœur de Village » auprès de la région Centre pour le projet de démolition des maisons communales situées route de Cléry et pour la réalisation des VRD.

- **Aménagement des abords de la Mairie avec accessibilité des personnes à mobilité réduite de la salle du conseil, des mariages et de l'accueil de la Mairie : demande de subvention.**

Le Conseil Municipal,
 Autorise Monsieur le Maire a déposé une demande de subvention auprès du Pays Sologne Val Sud et de la région Centre dans le cadre du 3^{ème} contrat de pays pour la création d'une rampe pour les personnes à mobilité réduite devant la Mairie.

- **Modification du tableau des effectifs :**

Le Conseil Municipal,
 Vu l'avis du Comité Technique Paritaire en date du 5 avril 2011

Décide de créer :

-un poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe (9/35^{ème}),

-un poste d'ATSEM 1^{ère} classe (29/35^{ème}).

Décide de modifier le tableau des effectifs comme suit :

Grade	Catégorie	Effectifs Temps Complet	Effectifs Temps Non Complet
Filière Administrative			
Rédacteur	B	1	
Filière Technique			
Adjoint technique 1ère classe	C	1	
Adjoint technique 2ème classe	C	1	1(30/35ème)
Filière Animation			
Adjoint Animation 2ème classe	C	1	1 (31/35ème) 1 (29/35ème) 1 (9/35 ^{ème})

Filière Médico-Sociale			
Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles 1 ^{ère} classe	C	0	1 (29/35 ^{ème})

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la mutation de Melle Isabelle Guignard exerçant les fonctions de secrétaire de Mairie à Mézières depuis octobre 2003 à la Mairie de Saint Jean Le Blanc au poste de responsable administrative et financière à compter du 1^{er} mai 2011, c'est Mme Séverine AUSTRUI qui exerçait les fonctions d'adjoint d'animation à la garderie et certaines tâches administratives à la mairie (accueil, état civil, urbanisme, facturation cantine garderie) qui la remplacera à ce poste. Monsieur le Maire et Madame Fabienne SIONNEAU, adjointe au personnel, ont procédé au recrutement. L'offre a été déposée auprès du Centre de Gestion, de Pôle Emploi et des Mairies du canton. Une sélection des candidatures a été faite et des entretiens ont eu lieu au mois d'avril.

Par ailleurs, à compter du mois de mai Mme Florence GRAVIER intégrera les effectifs du personnel communal concernant le nouveau poste d'adjoint d'animation créée (9/35^{ème}). Un dossier va donc être envoyé auprès du comité technique paritaire afin de créer un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps complet qu'occupera Mme Séverine AUSTRUI. Le poste de rédacteur qui était alors occupé par Melle Isabelle GUIGNARD sera donc vacant et pourra être supprimé.

Point sur les commissions :

- **Travaux :**

Construction de logements sociaux :

Madame Charlette ROUSSEL, adjointe aux travaux, informe le Conseil Municipal que la commission urbanisme travaux va se réunir afin de choisir le Maître d'œuvre pour l'aménagement de l'espace église, et l'entreprise qui sera retenue pour les VRD ainsi que la démolition des maisons afin de déposer les dossiers de demandes de subventions auprès de la Région Centre avant le 31 mai.

Aménagement des abords de la mairie :

Un devis a été demandé auprès de France Télécom pour le déplacement de la chambre situé devant la Mairie. Des devis ont été demandés auprès de plusieurs entreprises pour la rénovation des deux portails.

Sur proposition de la commission travaux l'entreprise Burault a été retenue pour le rebouchage du bac à cailloux dans la cour de l'école afin d'y installer par la suite une structure de jeux pour les enfants pour un montant de 1493,09€.

Lors du dernier Conseil d'Ecole, la directrice de l'école a demandé que soit installée une alarme incendie dans la BCD dans le cadre du PPMS. L'entreprise Electic a été retenue pour la réalisation de ces travaux pour un montant de 669,76€.

- **Voirie :**

Monsieur Jean-Claude KERVELLA, adjoint à la voirie, informe le Conseil Municipal que lors de la dernière réunion de la commission voirie le 5 avril dernier, il a été décidé de reporter les travaux de réfection de la rue de Manthelon à l'année prochaine, car actuellement il y a des travaux d'enfouissement de lignes électriques sur cette même rue. La commission voirie propose donc de refaire cette année la rue des petits souliers.

Monsieur Jean-Claude KERVELLA, informe le Conseil Municipal, que lors d'une réunion au Conseil Général concernant la voirie départementale à laquelle il a assisté, il a été informé que la RD15 allait être prise en compte dans leur programme de voirie 2012-2014. Par ailleurs, un courrier va être envoyé au Conseil Général afin de les avertir de la dégradation du pont de l'Ardoux à l'entrée du bourg.

- **Communication :**

Monsieur Jean-Claude KERVELLA, informe le Conseil Municipal sur le feuillet info du mois de mai est actuellement en cours de préparation. Ce feuillet d'information comprendra 4 pages comme les années précédentes. Sa diffusion est prévue vers le 15 mai.

Le bandeau de la page d'accueil du site internet a été modifié afin que les photos sur la page d'accueil changent en fonction des saisons.

Concernant le concours photo, Monsieur Jean-Claude Kervella informe le Conseil Municipal que la participation est plutôt faible. Les photos reçues seront affichées au secrétariat de la Mairie.

- **Environnement :**

Agenda 21 : Madame Danielle COROLEUR, adjointe à l'environnement, informe le Conseil Municipal que le cabinet mandaté par la région Centre afin d'aider les communes de Mézières et Mareau à l'élaboration dans leur agenda 21 a été reçu en Mairie le 5 avril. Le cabinet a reçu les élus, le personnel communal et les associations afin de faire un état des lieux sur la commune de Mézières et Mareau. Le diagnostic sera présenté aux élus lors d'une réunion en mai.

Madame Danielle COROLEUR, informe le Conseil Municipal que dans le cadre du nouveau contrat de Pays, les communes de moins de mille habitants peuvent bénéficier gratuitement d'un diagnostic et d'un bilan énergétique de leur bâtiment. Une demande a donc été envoyée auprès du Pays Sologne Val Sud. Madame Danielle COROLEUR sera reçue à la Région avec M Clément OZIEL, Président du Pays afin de pouvoir bénéficier de cette prestation, la commune de Mézières étant pilote pour ce projet.

Les bouchons en liège collectés en mairie ont été déposés à Lailly en Val, cette collecte permettra de soutenir l'association « Handi' Chiens ».

Questions diverses

- **SMIRTOM :**

M Jacques DUFOURNIER, informe le Conseil Municipal que lors du dernier comité syndical il a été décidé d'augmenter la redevance des ordures ménagères de 5,94% ce qui représente environ une augmentation de 10€ par foyer. Cette hausse est liée à la construction d'un nouveau centre de collecte à Saint Ay, de l'acquisition de locaux à Beaugency. Par ailleurs il a été constaté une hausse du tonnage des déchets recyclables de 14%.

Depuis début janvier, les horaires de la déchetterie de Cléry Saint André sont les suivants :

Lundi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30,

Mercredi de 9h00 à 11h00 puis 13h30 à 17h30

Vendredi de 13h30 à 17h30

Samedi de 9h00 à 12h00 de 13h30 à 17h30

- **SPANC :**

Monsieur Daniel LELAIT informe le Conseil Municipal qu'il pourrait y avoir un groupement de plusieurs communautés de communes au niveau des SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif). Ce projet est en cours d'études au sein de la Communauté de Commune.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal une demande de l'association « Les Puc'ailes d'Orléans » concernant une demande d'utilisation d'un chemin pour la pratique de leur sport. Le dossier sera mis en circulation afin que chacun puisse en prendre connaissance.

Dates des prochaines réunions :

22 avril à 18h00 : urbanisme travaux (en présence du cabinet Riguier)

26 avril à 19h00 : urbanisme travaux (choix du maître d'œuvre)

27 avril à 19h00 : réunion PLU afin de continuer le travail sur le règlement et le zonage

2 mai à 18h00: urbanisme travaux en présence de M Sabin et de Logem Loiret

Date du prochain conseil municipal: le jeudi 5 mai à 20h30.

La séance est levée à 21h50